



Le 8 décembre 2025

**PAR COURRIEL**

**Accès à l'information**  
 Complexe Desjardins  
 Tour Est, 12<sup>e</sup> étage  
 C. P. 10000, succ. pl. Desjardins  
 Montréal (Québec) H5B1H7  
[Responsable.Acces@hydroquebec.com](mailto:Responsable.Acces@hydroquebec.com)

**Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2025-0537**

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 17 novembre et indiquant :

*« Nous voulons obtenir les résultats d'ouverture des soumissions détaillés de l'appel d'offre AM009291 : Mauricie - Services de déneigement. l'ouverture des soumissions a eu lieu le 2025-05-26 »*

(Transcription intégrale)

Après analyse, nous vous informons qu'à la suite de processus d'appels au marché pour les services de déneigement pour la région de la Mauricie, des commandes ont été attribuées à divers fournisseurs aux dates suivantes :

- AM009291 Mauricie - Services de déneigement : entre le 21 août et le 23 septembre 2025
- AM0010037 Mauricie / Grand-Pré - Services de déneigement : 10 octobre 2025
- AM010058 Mauricie / Outaouais - Services de déneigement : 31 octobre 2025

Les résultats des attributions de ces appels au marché sont joints à la présente. Cependant, nous ne pouvons pas vous communiquer les montants attribués pour les lots comportant un seul site ou installation en vertu des articles 21, 22, 23, 24 et 27 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. En effet, il s'agit de renseignements de nature commerciale et financière appartenant à Hydro-Québec et fournis par des tiers dont la divulgation pourrait comporter des enjeux économiques et qui sont traités de manière confidentielle. La divulgation de ces renseignements risquerait vraisemblablement de causer une perte à notre organisme ou à ces tiers, de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ces derniers ou d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat.

De plus, précisons que les résultats des attributions des appels au marché sont diffusés sur notre site Internet, pour une période de 30 jours, ainsi que sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO).

- <https://www.hydroquebec.com/fournisseurs/soumissionner/attribution-des-contrats.html>
- <https://seao.gouv.qc.ca/>

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet, de même que des articles de loi mentionnés dans la présente.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents,

Sébastien Dutil  
Conseiller – Régie d'entreprise et Accès à l'information

p. j.